

Procès-verbal – 28^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - Exercice 2017
12 Janvier 2018

La 28^{ème} Assemblée Générale du C.D.C.O 47 s'est tenue le Vendredi 12 Janvier 2018, accueillie par le club ASCOPA, au centre culturel au Passage.

L'assemblée est présidée par Eric Lorenzatti. Elodie Chassot est désignée secrétaire de séance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les représentants des clubs présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Sont présents : 28 représentants sur 28 détenant 80 voix sur 80. En conséquence, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

Présents :

Comité Directeur (4/4) : Cathy LETTERON, Eric LORENZATTI, Elodie CHASSOT, Stéphane RODRIGUEZ.

Représentants des clubs (28/28) :

VASCO (6/6) : Jean Marc FRECCHIAMI, Jean Marie CHASSOT, Isabelle DELATTRE, Pierre Michel DELATTRE
Hervé LETTERON, Pascal FILLON

ASCOPA (2/2) : Olivier GARROS, Jean-Michel BESSON.

NORD (12/12) : Valérie PARIZOTTO, Claude PARIZOTTO, Philippe MENTION, Anaïs GUERY, Jean-Pierre MIREMENDE, Frédéric JORDAN, Caroline ESTRIER, Loane MOREAU, Nathalie JORDAN-PERIN, Matthieu PERIN, Mathieu MAURIEGE, Guylaine PARIZOTTO

PSNO (8/8) : Anthony DE MARCHI, Lucien GARCIA, Jenny GUILBAUD, Delphine LOUBEYRE, Daniel PERISSINOTTO, Delphine RODRIGUEZ, Denis VALENTIN, Emmanuel VOLPATO

Vérificateurs aux comptes : Bernard Merlet et Olivier Garros

Commission de surveillance des votes : il a été voté à l'unanimité en début d'AG de réaliser les votes à main levée.

Rappel de l'ordre du jour

- Rapport moral du Président
- Rapport d'activités du secrétaire général
- Rapport financier du trésorier (compte de résultat et bilan)
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Vote d'approbation de l'exercice 2017
- Election au comité directeur
- Projets 2018
- Budget prévisionnel 2018
- Vote du projet 2018
- Élection des vérificateurs aux comptes
- Désignation de la commission de surveillance des votes
- Élection des représentants du CDCO auprès de la Ligue

L'Assemblée Générale est ouverte à 20h40

RAPPORT MORAL

Le président tient, tout d'abord, à féliciter les dirigeants et éducateurs pour leurs investissements tant sur le plan sportif que bénévole. Il souligne les très bons résultats traduisant la qualité des entraînements des clubs ainsi qu'une année d'organisation avec en point d'orgues le CFC.

Il constate quelques sources d'inquiétudes. Pour la première fois depuis bien des années, le comité enregistre une baisse du nombre de licenciés, difficile à expliquer au regard du temps passé sur le terrain. La reprise de la croissance sera un des objectifs pour cette nouvelle année.

2017 est également marqué par l'austérité qu'impose notre Département aux associations. La baisse de 30% des subventions de fonctionnement pour les clubs et comités départementaux ne peut rester sans impact. Comment demander aux bénévoles de faire toujours plus avec toujours de moins de moyens. Le Comité Départemental se bat régulièrement pour limiter au maximum les diminutions des subventions publiques, soit directement soit à travers le Comité Olympique.

Il remarque que l'année 2018 s'annonce malheureusement elle aussi très difficile. S'il est acquis qu'il n'y aura pas de nouvelle baisse des subventions du Département, c'est le CNDS qui devrait être impacté, avec une baisse estimée entre -30 et -50%. Il apparaît alors indispensable d'aller chercher de nouvelles sources de financement. Ce sera un des objectifs de cette nouvelle année pour le Comité Départemental.

Il conclut en adressant, au nom de l'ensemble des membres du bureau, les félicitations pour les capacités des clubs à représenter les couleurs du département sur l'ensemble du territoire national, mais également à l'international.

Le Comité Départemental doit avoir un vrai rôle dans la représentation des clubs et de notre sport auprès des instances territoriales et de l'état, rôle qui aura d'autant plus d'impact que tous les clubs œuvreront unis dans le sens des engagements du CD.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

La secrétaire commente le rapport d'activités.

Les chiffres montrent une diminution significative des effectifs sur l'ensemble des clubs. Les effectifs jeunes sont toujours important avec 44% des effectifs ainsi que les féminines avec 47%.

La Course d'Orient est présente aux diverses animations proposées dans le département. De nombreux jeunes ont pu découvrir notre activité. A noter la diversité de ces animations qui s'adressent à différents publics : scolaires, centres de loisirs...

6 organisations ont été réalisées dans le département par 3 clubs, avec un total de 1171 participants.

Formation :

- Implication des licenciés au niveau arbitre et traceur régional et participation au séminaire des arbitres délégués nationaux à Paris.

- Le comité a participé financièrement à la formation des jeunes du département.

Les jeunes ont bénéficié d'une aide financière pour leur participation au challenge national des écoles de Course d'Orient zone Sud Ouest, aux épreuves des balises de couleurs et aux RDE (réseau de développement des Espoirs).

Un important travail de cartographie a été réalisé cette année sur l'ensemble du territoire. Le financement se fait en priorité sur les cartes de proximité (établissements scolaires) comme défini sur le projet de l'olympiade

Le Comité poursuit sa volonté d'être autonome sur les organisations se déroulant sur son territoire via son matériel. Dans ce cadre, le comité s'est doté de 15 nouveaux boitiers.

Le palmarès sportif est toujours très positif pour nos sportifs lot-et-garonnais, avec notamment 9 podiums au niveau national (Pédestre et VTT) dont un titre de championne de France. Pour les détails, se reporter au dossier AG.

BILAN FINANCIER

La trésorière présente le bilan financier (document en annexe du dossier AG).

Les charges s'élèvent à 5366,68€.

L'essentiel des dépenses correspond à poste :

- l'aide à la cartographie 24% des dépenses

- L'achat de matériels pour les organisations 37% des dépenses
- la formation jeunes et adultes 17% des dépenses
- les subventions CNDS reversées aux clubs pour 15%

Les produits s'élèvent à 5292,83€

Les recettes proviennent principalement du CNDS, du conseil départemental et des cotisations clubs

Le compte de résultat montre un déficit d'exploitation de 73,85€

Rapport des vérificateurs aux comptes : le quitus est donné à la trésorière.

VOTES DES BILANS

Le rapport d'activités et le bilan financier sont soumis au vote.

Nombre de voix possibles : 80 Nombre de voix exprimées : 80

- Rapport d'activités 2017 : adopté à l'unanimité
- Bilan financier 2017 : adopté à l'unanimité

ELECTION AU COMITE DIRECTEUR

1 candidat s'est présenté à l'élection au Comité Directeur :

- PARIZOTTO Claude

La candidature est soumise au vote : élu à l'unanimité

PROJET D'ACTIVITÉS 2018

La secrétaire présente les grandes lignes du projet d'activités 2018 :

1. DÉVELOPPEMENT

- Aménagement du territoire - réalisations cartographiques

La philosophie reste celle définie pour l'olympiade (voir AG 2017) .

Projets : Révision et agrandissement Forêt La Sauvetat/Lède

Révision et Agrandissement Forêt du Mas d'Agenais

Carte d'initiation commune de Pinel

Révision carte lac du saut du loup Miramont de Guyenne

2. FORMATION

- Formations Régionales et Nationales

Le comité continue d'assurer la prise en charge de ces diverses formations pour inciter les licenciés à pousser la porte de la formation.

Concernant le remboursement des frais de déplacement, la participation kilométrique du CDCO est calculée à partir du siège du club dans le cas où le licencié est domicilié hors du département.

- Formation des jeunes

Continuité des projets définis pour l'olympiade avec toujours la priorité des aides ciblées sur les événements ou stages suivants :

- Passage des balises de couleur
- Challenge National des écoles de CO zone Sud-Ouest
- Réseau de Développement des Espoirs (RDE)
- Groupe Ligue
- Groupe Jeune départemental

3. ANIMATIONS

Continuité de l'engagement du Comité Départemental sur les principales animations du département.

4. COMMUNICATION

Le site internet doit rester un outil de communication essentiel pour le comité. Il est actuellement mis à jour par Hervé Letteron. N'hésitez pas à lui envoyer des articles et informations à l'adresse suivante herve.letteron@gmail.com

5. ORGANISATIONS

- Les compétitions

- Soutien matériel aux organisations clubs en investissant dans l'achat du matériel
- Mise en place d'une nouvelle convention de prêt

- **Championnat Départemental Pédestre** se déroulera le 21/10 sur la Régionale en Dordogne

6. REGLEMENTS

- Règlement cartographique

Le règlement a été révisé et adopté avec les modifications souhaitées pour une mise en application en 2018.

- Règlement des compétitions départementales

Le règlement a été élaboré et adopté avec les modifications souhaitées pour une mise en application en 2018.

7. COTISATION DES CLUBS AU DÉPARTEMENT

Le montant proposé reste identique à l'année 2017 soit 120€

8. FRAIS DE DÉPLACEMENT

Proposition de maintien du tarif de remboursement fixé à 0,20 € / Km.

BUDGET PRÉVISIONNEL (document en annexe du dossier AG)

Il s'élève à 5630€ :

- **Au niveau des charges** : les principaux postes sont reconduits avec les aides pour les réalisations cartographiques et la formation jeunes et adultes.
Ces 2 éléments, indispensables pour l'avenir de la Course d'orientation, restent une priorité pour le Comité départemental
- **Au niveau des produits** : Ils proviennent principalement des subventions des collectivités territoriales et CNDS pour lesquelles il faut rester prudent avec les restrictions budgétaires éventuelles.

VOTES DES PROJETS

Les projets d'activités et financier sont soumis au vote.

Nombre de voix possibles : 80 Nombre de voix exprimées : 80

- Projets d'activités 2018 : adopté à l'unanimité
- Budget Prévisionnel 2018 : adopté à l'unanimité

ÉLECTION DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Sont élus à l'unanimité : Bernard MERLET et Olivier GARROS

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CDCO 47 À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LACO

Sont élus à l'unanimité :

Titulaires : Eric LORENZATTI, Jena Pierre MIREMENDE, Lucien GARCIA

QUESTIONS DIVERSES

- **Proposition d'accueil de l'AG du CD 2019** : VASCO accepte de recevoir l'AG le vendredi 11 janvier 2019.
- Information : le CDCO a reçu un courrier de la DSCSPP pour un appel à projet financé par l'état sur les sports nature à déposer avant le 06/03/2018. Ce courrier est joint en annexe du compte-rendu.

Clôture à 23H00.

Le Président de séance,



Eric Lorenzatti

La Secrétaire de séance,



Elodie Chassot